

## L'ÉDITO

La rentrée est derrière nous et l'automne s'est installé.

Ces derniers mois, les équipes de Deux Fleuves Rhône Habitat ont intensifié leur engagement en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), poursuivant une démarche active en faveur du développement durable. L'office cherche à améliorer l'impact environnemental, social, économique de ses activités. Pour approfondir cette approche une grande enquête sera menée auprès de 1 000 locataires.

Cette période automnale est également le moment idéal pour préparer vos logements à l'hiver en adoptant des gestes simples, permettant à la fois d'économiser de l'énergie et de maintenir votre confort.

A l'approche de la saison hivernale, chacun peut contribuer à une consommation énergétique optimisée à la fois écologique et économique.

“  
*Un hiver au chaud,  
chez soi,  
dans le respect  
d'un budget  
maîtrisé, c'est  
possible!*”

Guillaume RIO  
Directeur général  
de Deux Fleuves Rhône Habitat

## EN BREF...

### RSE : les locataires au cœur de la démarche

Dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Deux Fleuves Rhône Habitat va prochainement proposer à un millier de locataires de répondre à une enquête dématérialisée (par mail).



Elle a pour objectif de recueillir le regard de ces locataires au sujet des initiatives RSE mises en place par l'office depuis plusieurs années, ainsi que leur attente en matière de développement durable.

Ce retour d'expérience permettra à Deux Fleuves Rhône Habitat d'adapter ses actions futures pour répondre de façon pertinente aux besoins exprimés par les locataires mais aussi à ceux des autres parties prenantes (prestataires, collaboratrices et collaborateurs, collectivités) afin renforcer la démarche responsable de l'Office.



### Vigilance démarchage frauduleux !

Plusieurs locataires nous ont fait remonter des tentatives de démarchage frauduleux.

Nous vous rappelons que seul Deux Fleuves Rhône Habitat peut missionner des entreprises pour intervenir sur les installations de votre logement : chauffage, plomberie, isolation, etc. Vous en êtes toujours averti avant par l'agent de résidence ou votre agence.

**Ne signez jamais de contrat, et, en cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre agence ou du service relation client au 04 74 01 01 00.**





## EN ACTIONS

### Un logement bien chauffé, un budget maîtrisé



Simple et faciles, certains gestes du quotidien permettent une réduction de votre consommation énergétique et une qualité de vie préservée, même en hiver !

#### Optimiser le chauffage :



Réglez votre thermostat à une température confortable mais économique (entre 17°C et 19°C). Chaque degré supplémentaire peut augmenter votre facture de chauffage de 7 à 10%.

- Assurez-vous que les radiateurs ne sont pas obstrués par des meubles ou des rideaux. Laissez un espace libre au-dessus et devant eux pour une meilleure circulation de l'air chaud.
- Évitez autant que possible les chauffages d'appoint (électrique, gaz ou pétrole) : ils augmentent vos consommations d'énergie mais également la pollution de l'air intérieur.
- Coupez le chauffage en cas d'absence de plus de 48h (positionnez votre thermostat sur hors gel). En cas d'absence plus courte, baissez simplement votre thermostat à 15°C.

#### Côté aération et fenêtres



Même en hiver, aérez votre logement pour chasser l'humidité : un environnement sec est plus facile à chauffer.

Vous pouvez, par exemple, aérer 5 minutes, deux fois par jour.

- Dégagez les entrées et sorties d'air des grilles d'aération : là aussi, vous pourrez ainsi diminuer l'humidité de votre logement.
- La nuit, fermez volets et rideaux pour conserver la chaleur à l'intérieur. En journée, ouvrez-les pour faire rentrer la chaleur du soleil.

**En suivant ces conseils, vous pouvez améliorer votre confort et réduire vos factures d'énergie tout en profitant pleinement de votre appartement pendant les mois d'hiver.**



## À LA LOUPE

### Mise en route du chauffage collectif

#### Choisir le bon moment pour allumer : un équilibre entre confort et économie

Il n'existe pas de date légale pour l'activation du chauffage collectif. Deux Fleuves Rhône Habitat prend cette décision en fonction des prévisions météorologiques et des températures extérieures. Le chauffage est activé lorsque les prévisions annoncent des températures en-dessous d'un seuil déterminé sur plusieurs jours consécutifs. Dans un contexte d'augmentation des coûts énergétiques, chaque jour sans chauffage permet de réaliser des économies significatives.

#### Une mise en route progressive

Comme chaque année, début octobre, Deux Fleuves Rhône Habitat a activé le chauffage collectif pour plus de 5 100 logements. La mise en service, effectuée progressivement selon les zones géographiques, permet à toutes les installations d'être efficaces en quelques jours.

Dès la fin septembre, les équipes du service Énergie et équipements de l'Office ont surveillé les prévisions météorologiques pour choisir le moment idéal. Une fois la date validée, ENGIE Solutions et IDEX, partenaires de Deux Fleuves Rhône Habitat, ont procédé à la mise en route du chauffage.

Au-delà de la mise en fonctionnement du chauffage, ces entreprises veillent à la maintenance et au bon fonctionnement des systèmes tout au long de l'année.

